

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Préserver la physionomie des localités suisses

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Porcellana, Diane

Citations préféré

Porcellana, Diane 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Préserver la physionomie des localités suisses, 2017 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 28.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Aménagement du territoire et logement	1
Qualité de l'habitat	1

Abréviations

ISOS Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz von nationaler Bedeutung

ISOS Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Aménagement du territoire et logement

Qualité de l'habitat

POSTULAT
DATE: 17.03.2017
DIANE PORCELLANA

Kurt Fluri (plr, SO) a déposé un postulat en vue de **préserver la physionomie des localités suisses**. Il souhaite la conservation des aspects caractéristiques des localités suisses et le maintien de la culture architecturale existante. Il demande au Conseil fédéral d'établir un rapport sur l'évolution qualitative du paysage bâti en Suisse au cours des 30 dernières années sous l'angle de la sauvegarde du patrimoine culturel, menacé par le développement de l'urbanisation. Il le charge également d'évaluer l'apport des prestations du patrimoine culturel pour la société, l'économie et l'environnement. Finalement, il l'invite à étudier les mesures contribuant au maintien, à long terme, de la qualité des aspects caractéristiques des localités, sans que ne soit freinée la planification dans les secteurs économiques et de l'énergie. Le Conseil fédéral recommandait l'acceptation du postulat. Le Conseil national l'a adopté sans discussion.¹

RAPPORT
DATE: 17.01.2018
DIANE PORCELLANA

Dans son **rapport** en réponse au postulat **relatif à la préservation de la physionomie des localités suisses**, le Conseil fédéral confirme l'apport sociétal, économique et environnemental du patrimoine culturel. Le paysage bâti en Suisse n'a pas connu une évolution satisfaisante, menaçant la sauvegarde de cet héritage. Pour assurer une qualité élevée du milieu du bâti, le rapport prône un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes plutôt qu'un renforcement de la réglementation protégeant la nature et le paysage. Les mesures réalisées ou prévues par le Conseil fédéral, à savoir l'amélioration de la mise en œuvre de l'inventaire fédéral ISOS, l'élaboration d'une stratégie interdépartementale de la culture du bâti et le renforcement de la participation de la population, sont jugées suffisantes à la sauvegarde de la physionomie des localités et au développement durable du milieu bâti.²

1) BO CN, 2017, p.543

2) Rapport du Conseil fédéral "Préserver la physionomie des localités suisses"